

**FICHE DE POSTE****Intitulé de l'emploi :**

Délégué (e) du préfet en Seine-et-Marne  
Territoires de PROVINS et MONTEREAU

**Catégorie statutaire / Corps**

A

**Groupe RIFSEEP**

2

**Domaine(s) fonctionnel(s)**

Élaboration et pilotage des politiques publiques

EFR-CAIOM

EFR-Permanent

CAIOM - Tremplin

Emploi-fonctionnel

de la filière technique, sociale  
ou SIC

**Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type**

Délégué (e) du (de la) Préfet(ète) pour la Politique de la Ville  
FP2EPP11

Poste substitué

Le poste est-il ouvert aux contractuels ?  Oui  Non

Sur le fondement de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le recrutement sur contrat :

|  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1° de l'article   | <input type="checkbox"/> Article 6 bis       | <input type="checkbox"/> Article 6 sexies |
| <input type="checkbox"/> 2° de l'article 4 | <input type="checkbox"/> Article 6 quater    | <input type="checkbox"/> Article 7 bis    |
| <input type="checkbox"/> Article 6         | <input type="checkbox"/> Article 6 quinquies |   |

**Localisation administrative et géographique / Affectation**

Sous-préfecture de PROVINS/Préfecture de Seine-et-Marne à MELUN

## **Vos activités principales**

Le/La délégué(e) du préfet dans les quartiers de Montereau et Provins est chargé(e) de la mise en œuvre de la politique de la ville au sein des quartiers prioritaires et participe au déploiement de l'ensemble des dispositifs concourant à l'égalité des chances sur l'arrondissement de Provins, et plus largement, sur le département de Seine-et-Marne.

Ses missions s'exercent sous la responsabilité de la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, par délégation du Préfet de Département. La fonction implique par ailleurs des liens fonctionnels avec la sous-préfète de l'arrondissement de Provins, le Chef de Cabinet de la Préfète déléguée pour l'égalité des chances et le Chef de Bureau de la politique de la ville et de l'égalité des chances.

Les principales missions sont les suivantes :

- assurer le pilotage des contrats de ville (élaboration, suivi et évaluation),
- mobiliser le réseau des acteurs de la politique de la ville,
- préparer les programmations annuelles du contrat de ville,
- mobiliser les dispositifs spécifiques et de droit commun au profit des quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- piloter des thématiques transversales au niveau départemental,
- assurer le rôle de référent départemental pour le contrôle des actions financées par les crédits de la politique de la ville (élaboration et coordination d'un plan de contrôle départemental en lien avec le Bureau de la politique de la ville et de l'égalité des chances, réalisation de contrôles).

Ces fonctions s'exercent en collaboration avec 5 autres délégués du Préfet, qui assurent des missions similaires dans leurs arrondissements respectifs. Elles nécessitent des échanges quotidiens avec les partenaires, le milieu associatif, les collectivités territoriales et leurs référents en matière de politique de la ville.

## **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions**

Poste à temps plein

Disponibilité (réunions en soirée)

Disposer d'un véhicule

## Vos compétences principales mises en œuvre

| Connaissances techniques   | Savoir-faire   | Savoir-être  |
|--|--|--|
| <b>Connaître l'environnement professionnel</b><br><i>/ niveau maîtrise - requis</i>  | <b>Savoir appliquer la réglementation</b><br><i>/ niveau pratique - à acquérir</i> | <b>Avoir le sens des relations humaines</b><br><i>/ niveau maîtrise - requis</i> |
| <b>Avoir des compétences budgétaires et comptables</b><br><i>/ niveau pratique - requis</i>  | <b>Savoir travailler en équipe</b><br><i>/ niveau maîtrise - requis</i>            | <b>S'exprimer oralement</b><br><i>/ niveau maîtrise - requis</i>                 |
| <b>Avoir des compétences juridiques</b><br><i>/ niveau pratique - à acquérir</i>   | <b>Avoir l'esprit de synthèse</b><br><i>/ niveau maîtrise - requis</i>             | <b>Savoir communiquer</b><br><i>/ niveau maîtrise - requis</i>                   |
|  | <b>Savoir négocier</b><br><i>/ niveau maîtrise - requis</i>                        | <b>Savoir s'adapter</b><br><i>/ niveau maîtrise - requis</i>                     |
|  | <b>Savoir s'organiser</b><br><i>/ niveau maîtrise - requis</i>                     |  |
|  |  |  |
| Autres : <b>Connaissance des collectivités territoriales et leurs fonctionnements et connaissance du monde associatif - requis</b> |  |  |

### Votre environnement professionnel

- **Activités du service**

- Animer et coordonner les projets de l'État et des collectivités locales dans le cadre des politiques contractuelles
- Mobiliser les services déconcentrés de l'État sur les quartiers politiques de la Ville
- Mettre en œuvre et gérer des programmes financés par le CGET
- Animer et mettre en place puis évaluer les pratiques territoriales, notamment dans le cadre du contrat de ville, en lien avec les chefs de projets.

- **Composition et effectifs du service**

- 1 chef de cabinet (A)
- 1 chef de bureau (A)
- 3 chargés d'instruction (C et B)
- 1 assistante PDEC (C)
- 6 délégués du préfet (A et B)

- **Liaisons hiérarchiques**

Par délégation du Préfet de Département, la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, dont il reçoit les instructions nécessaires à l'exercice de ses missions

- **Liaisons fonctionnelles**

Sous-Préfet d'arrondissement – services interministériels – collectivités locales – élus – établissements scolaires – DDSP – Gendarmerie – Service public de l'emploi – Missions locales – Maisons de l'emploi – Associations...

**Durée attendue sur le poste :** 3ans

**Vos perspectives :**

Les connaissances et expertises acquises peuvent être valorisées au sein d'un parcours de carrière vers le développement local et la politique de la ville.

**Liste des pièces requises pour déposer une candidature :**

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible sur MOB-MI ou la PEP

**Qui contacter :**

La préfète déléguée pour l'égalité des chances :

Mme Nadège BAPTISTA – 01 64 71 76 91 – [pref-secretariat-pdec@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-pdec@seine-et-marne.gouv.fr) (secrétariat)

La cheffe du département des ressources humaines :

Mme Catherine COURTY – Tel : 01 64 71 76 48 – [catherine.courty@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:catherine.courty@seine-et-marne.gouv.fr)

Unité recrutements et mobilités : [sgc-rh-recrutement@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:sgc-rh-recrutement@seine-et-marne.gouv.fr)

**Date limite de dépôt des candidatures :**

Date de mise à jour de la fiche de poste (JJ/MM/AAAA) : 20/05/2021